

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 8 (1894)

**Artikel:** Armes de Lausanne

**Autor:** Kohler, André

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-789545>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Tout bien considéré nous pouvons croire, et cela nous est une consolation, que sa vie en apparence si triste a presque été une vie heureuse. Il s'est tracé lui-même sa voie et il l'a suivie. Sa tâche, il ne l'a pas acceptée, elle ne lui a pas été imposée par les hommes ou par les circonstances, il se l'est donnée librement, presque avec enthousiasme. Comme une amie toujours présente elle a rempli ses journées et abrégé les longues nuits sans sommeil de ses derniers mois. Il a eu la joie de se voir compris de ceux dont il tenait à l'être. Il a accompli aux archives de l'Etat un travail utile et définitif dans ce qu'il en a puachever. Il laisse des ouvrages d'une portée essentiellement locale il est vrai mais qui, par celà même resteront. Il a remis en honneur dans son pays non seulement l'étude mais aussi l'usage et l'intelligence des emblèmes héraldiques. C'était là son but le plus cher et, puisqu'il l'a atteint, demandons-nous si parmi les heureux de ce monde il y en a beaucoup qui soient, au sens élevé du mot, plus heureux que cet infirme auquel chacun jetait un regard de commisération quand il passait traîné dans sa voiture de malade.

(A suivre).

JEAN DE PURY.

## NOS PLANCHES

Les planches que nous donnons aujourd'hui ont encore été préparées par M. Tripet. Il s'est malheureusement produit une erreur en ce sens que la planche contenant les armoiries Secretan et trois variantes de celles de la famille d'Andrié aurait dû accompagner le dernier numéro des *Archives* pour accompagner les articles « Un armorial lausannois du XVII<sup>e</sup> siècle » de M. André Kohler et « J.-H. d'Andrié, baron de Gorgier » par M. Max Diacon. Par contre les deux planches figurant dans le numéro de Juillet et Août se rapportent à l'article ci-dessous de M. André Kohler sur les *Armes de Lausanne*. Les abonnés voudront bien rétablir l'ordre en intervertissant ces planches.

Pour ce qui est des armes des d'Andrié nous renvoyons aussi à ce qui a été dit dans les Archives en 1891, page 413 et suivantes. (Réd.).

## ARMES DE LAUSANNE

Deux planches destinées primitivement à accompagner un article des *Archives Héracliques* paru en 1892 n'ont pu être publiées que cette année. Elles reproduisent en dimensions réduites les armes de Lausanne telles qu'elles figurent :

- 1<sup>o</sup> Sur le plan de Lausanne de Daniel Buttet (1635 env.) (1) ;
- 2<sup>o</sup> Sur un plan des bois de la ville (1595) (2) ;
- 3<sup>o</sup> Sur l'Armorial des Nobles Arquebusiers (1654) (3).

(1) Ce plan se trouve dans la salle de la Municipalité.

(2) Arch. laus. C. 370.

(3) Arch. laus. D. 842.

Nous retrouvons sur ces trois documents la même disposition : deux écus de gueules au chef d'argent sous l'écu de l'empire ; supports, deux lions.

Les armes relevées sur le plan de 1595 ne présentent d'intérêt qu'au point de vue de la partition ; les autres ont en outre une certaine valeur artistique. Les écussons de Buttet sont des cartouches aux enroulements gracieux ; ses lions, d'une allure vigoureuse, sont vus l'un de face, l'autre de profil et marchent sur des touffes d'herbe. Une banderole porte l'inscription *Lausanna civitas equestris*. La peinture se détache sur un fond presque noir. — Le style de l'Armorial des Nobles Arquebusiers est plus sobre, plus classique : les écus sont de la forme dite « écu français », le champ en est finement damasquiné : les lions ont la queue enroulée autour du corps. Au-dessus se lit la devise « Soli deo gloria » ; au-dessous « Lausanna civitas equestris » ; sur le croquis ces inscriptions ne sont pas indiquées.

Signalons en passant le fait qu'un vitrail (moderne) de la cathédrale et l'Armorial de la Bibliothèque cantonale (moderne également) placent sur l'aigle un écu aux armes de la ville. C'est une erreur provenant sans doute de ce que parfois l'aigle est chargé d'un écu de gueules à la fasce d'argent, armes de la maison d'Autriche.

André KOHLER.

### **WAPPEN AN GEBÄUDEN BASELS**

Unsere zweite Beilage verdanken wir dem heraldischen Maler, Herrn Walter-Anderegg in Basel, der heraldische Arbeiten auszuführen jederzeit gerne übernimmt.

Derselbe schreibt uns Folgendes :

In Bezug auf das Peyer'sche Wappen in der Beilage erhielt ich vom Conservator des hiesigen Historischen Museums, Herrn Prof. Alb. Burckhardt-Finsler, welchen Herrn ich auf das Stuck aufmerksam machte, folgendes : — « Der Schild wurde einst von Antiquar Mende im Kanton Luzern gekauft und dann an Dreikönigwirt Wald weiter verhandelt. Es handelt sich um das Wappen des Luzerner Stiftspropstes Niklaus Ludwig Peyer im Hof 1691-1709. Auch mir ist das Wappen mit dem Bock noch unbekannt. » — Dieses Wappen, Holzschnitzerei von c<sup>a</sup> 1,50 — 2 Meter im Durchmesser haltend, befindet sich zu oberst im Stiegenhaus (Treppenthurm) des s. Zt. Herrn Wald, deutscher Konsul in Basel gehörenden, schlossähnlichen Gütchen « Platanenhof » an der Strasse von Basel nach Klein-Hüningen ca.  $\frac{1}{4}$  Stunde von der Stadt entfernt gelegen, in welchem jetzt eine Wirtschaft betrieben wird.

Der Mittel- oder Herzschilde mit dem ersten oder mittleren Helm, vermuthe ich, wird « St Leodegar im Hof » sein ;